



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000300834

Discipline : L1414 - S.I.I. Ingénierie Mécanique (L1414)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0693478F

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique Condorcet

Commune : SAINT-PRIEST

Adresse : 29 rue EDMOND ROSTAND 69802 SAINT-PRIEST

Courriel : ce.0693478F@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Le professeur en maintenance des véhicules prend en charge les étudiants de BTS MV (1ère et/ou 2ème année). Les activités menées avec les étudiants concernent :

- Les travaux pratiques (diagnostic, remise en conformité)
- Les cours de technologie (notamment des systèmes pilotés).
- Les cours d'analyse des systèmes et contrôle des performances.
- Les projets techniques (mesures/essais et analyses).

Missions

- Préparer et évaluer les étudiants pour l'obtention de l'habilitation électrique des étudiants.
- Assurer les relations avec le monde professionnel.
- Préparer les étudiants notamment aux épreuves orales du BTS.
- Gérer le plateau technique :
 - outillage classique et de diagnostic.
 - véhicules écoles (notamment ceux immatriculés).
 - matériels pédagogiques (maquettes).
 - matériels de mesure et d'acquisition.
 - logiciels de gestion d'atelier.
 - matériels (levage, de manutention... : contrôle annuel).
- Conseiller et assister le DDFPT.
- Assurer des conditions de travail conforme à la réglementation hygiène et sécurité.

Compétences requises

Compétences pédagogiques :

- Réaliser les activités en lien avec le référentiel du BTS (emploi et certification).
- Animer les séances de formation en lien avec le niveau des étudiants.
- Développer les évaluations (formatives et certificatives : CCF).
- Suivre les étudiants en stage.

Compétences techniques

- Maîtriser l'analyse des systèmes :
- Structurelle : conception et organisation des systèmes.
- Fonctionnelle : rôle et fonctionnement en s'appuyant notamment sur la mécanique appliquée (statique, cinématique, dynamique, thermodynamique et mécanique des fluides) et sur la technologie des systèmes pilotés (calculateurs, capteurs, actionneurs, réseaux de communication, VE/VH).
- temporelle : notion de systèmes asservis, électronique embarquée et de puissance (onduleur, convertisseurs, machines tournantes, batterie).
- Maîtriser la mesure :
- Utiliser les systèmes de mesure : outil de diagnostic, oscilloscope, chaîne d'acquisition.
- Paramétrer les logiciels de mesure (lois entrée/sortie).
- Interpréter et analyser les données : tableur, logiciel d'acquisition de données
- Assurer une veille technologique

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.